

Journal d' Afghanistan

N° 504 du 12.05.2012

Par C.De Broeder & M.Lemaire

a) Le "Journal d'Iran" est visible sur les blogs :

<http://journaldeguerre.blogs.dhnet.be/>

<http://journauxdeguerre.blogs.lalibre.be/>

b) sur le site de Eva Resis : no-war.over-blog.com

c) sur le site de Robert Bibeau : <http://www.robertbibeau.ca/palestine.html>

d) Et sur le site Palestine Solidarité : http://www.palestine-solidarite.org/Journaux_afghans.htm

NB : Si vous voulez-me contacter ou obtenir le Journal par mail une seule adresse : fa032881@skynet.be

Sommaire.

1-Dossiers

1-1 James Petras : Le massacre de dix-sept enfants et la diversion d'Obama.

1-2 IRIN News : Vivre dans la bulle de Kaboul.

2 Guantanamo : Les dossiers

2-1 Les USA auraient libéré en secret des prisonniers en Afghanistan.

2-2 Bill VAN AUKEN : Le "tribunal de guerre" d'Obama à Guantanamo à l'œuvre.

3 Témoignage

3-1 Manlio Dinucci L'art de la guerre

4 Analyse - Géopolitique et stratégie – Réflexion

4-1 Jean-Pierre Muller : Le retrait d'Afghanistan, un premier casse-tête pour Hollande.

4-2 Manlio Dinucci : Aube rouge sang à Kaboul.

1 Dossiers

Ndlr : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage toutes les analyses des auteurs mais doit être vu comme information

1-1 James Petras : Le massacre de dix-sept enfants et la diversion d'Obama.

Le massacre de dix sept citoyens Afghans le 11 mars dernier, incluant au moins neuf enfants et quatre femmes, soulève beaucoup de questions fondamentales sur la nature d'une guerre coloniale, les pratiques d'une armée coloniale engagée dans une occupation prolongée (onze ans) et le caractère d'un empire qui augmente considérablement la prise de mesures arbitraires et dictatoriales pour s'assurer la complaisance de l'opinion publique et supprimer tout désaccord.

Après le froid et sanglant massacre de dix sept villageois afghans dans la province de Kandahar, l'armée US et le très complice régime d'Obama ont conçu une opération de désinformation élaborée, exposant l'Administration à des charges de conspiration pour avoir dissimulé des faits essentiels, falsifiant les données et entravant la justice. Tous sont passibles d'accusations criminelles et de poursuites judiciaires selon la procédure qui vise les hauts-fonctionnaires US (l'Impeachment).

Ce massacre n'est qu'un parmi plusieurs centaines d'autres commis par les forces armées US selon le président afghan Hamid Karzaï. Cela pourrait ruiner la présidence Obama, un procès contre lui pourrait être intenté pour entrave à la justice et il pourrait même être envoyé en prison pour crimes de guerre. Les mensonges délibérés d'Obama à propos des « évènements » concernant le massacre et la responsabilité fondamentale de l'état major pour les crimes commis par leurs troupes soulignent l'échec de l'occupation de l'Afghanistan, la pièce maîtresse de la politique guerrière d'Obama. Le président US a personnellement joué un rôle dans la dissimulation de cette affaire. D'un point de vue politique, la charge de conspiration contre l'exécutif a des implications plus profondes et plus sauvages que le massacre lui-même, si horrible soit-il.

Le massacre, la version officielle (1ère du nom) et la dissimulation

Selon commandement militaire US en Afghanistan et le régime d'Obama, le 11 mars 2012, à 3 heures du matin, un « soldat dérangé » est sorti d'une base spéciale dans la province rurale de Kandahar et, sans ordre de son commandement, est entré dans deux villages séparés de 3,2 kilomètres, a ouvert le feu et tué dix-sept civils non-armés, pour la plupart des femmes et des enfants, et blessé un nombre non-communicé de villageois ; puis il a arrosé leurs corps avec de l'essence, y a mis le feu pour ensuite retourner à la base militaire afin de se rendre à ses supérieurs.

Cette « reddition », clame le Pentagone, a été enregistrée sur une vidéo et pas moins que le Président Barack Obama a attesté de l'authenticité de cette preuve concluante pour l'histoire de ce soldat dérangé et tueur de foules. Le commandement militaire a rapidement expédié le meurtrier sans nom hors d'Afghanistan, l'a incarcéré dans la prison de très haute sécurité de Fort Leavenworth, Kansas, et l'a identifié seulement après comme un homme de trente-huit ans, ayant reçu plusieurs décorations au cours de ses onze années de bons et loyaux services : le Sergent Robert Bales.

Les États-Unis ont repoussé toutes les tentatives du président afghan, du chef de l'armée afghane et des membres du Parlement qui voulaient interroger le Sgt Bales afin d'avoir son témoignage et de l'emmener devant un tribunal afghan.

Selon une enquête parlementaire afghane indépendante menée par Sayed Ishaq Gillami, et les enquêtes initiales du Général Sher Mohammed Karimi de l'armée afghane, qui ont interrogé les habitants des deux villages, il y a de singulières contradictions dans la version officielle défendue par l'armée US et le président Obama. Des témoins oculaires ont soutenu que plus de vingt soldats étaient impliqués, aidés par un hélicoptère. Ce qu'ils ont décrit ressemblait à un raid de nuit américain typique, qui induit systématiquement la démolition des portes de maisons, le réveil brutal des familles endormies et l'exécution des ses victimes.

Gordon Duff, éditeur renommé de Veterans Today, trouve la version des villageois très plausible pour les raisons suivantes : les villages, où les meurtres ont été perpétrés, étaient séparés de deux miles (3,2 km), ce qui rend très improbable qu'un soldat seul, armé jusqu'aux dents, puisse porter un jerrycan de plusieurs dizaines de litres d'essence depuis sa base jusqu'au premier village endormi, fracasse des portes de maisons, commette dix-sept meurtres, arrose et brûle ses victimes pour ensuite gagner, trois kilomètres plus loin, le second village, tire, tue et brûle d'autres villageois non-armés puis retourne à sa base pour finalement se rendre.

Il paraît beaucoup plus plausible qu'une troupe des Forces Spéciales, lourdement armée, engagée dans une opération de « pacification » de village, ait quitté sa base dans des véhicules militaires, ait passé le pont aux premières lueurs du matin comme lors d'une opération de routine autorisée par leurs supérieurs et que les choses aient mal tourné. Ce qui était supposé n'être qu'un habituel raid de nuit dans un village pacifié pour rechercher d'éventuels sympathisants du régime taliban, s'est transformé en massacre d'enfants et de leurs mères dans leurs lits avec, virtuellement, aucun homme (maris, pères, oncles ou frères) auprès d'eux pour les protéger. Il n'est effectivement pas rare que les paysans afghans cachent des armes dans leurs maisons. Mais ces villages avaient été désarmés par les Forces spéciales et les hommes étaient absents : soit ils avaient déjà été emprisonnés dans des rafles précédentes, soit ils se cachaient pour ne pas justement que leurs femmes et enfants subissent de telles opérations.

Quelles que soient les raisons de cette effroyable tuerie de femmes et d'enfants en chemises de nuit, dans ces deux villages de Kandahar, une chose est claire : le président des États-Unis a comploté avec son état major pour tromper la justice en dissimulant un atroce crime de guerre, ce qui est hautement répréhensible par « l'impeachment ».

Quand l'irrationalité de la première version officielle est devenue dangereusement évidente au plus superficiel des observateurs, l'équipe de « couverture » d'Obama a lancé une nouvelle version le 26 mars : selon celle-ci, le solitaire et dérangé sergent Bales a commis le premier massacre à l'aube du 11 mars, est rentré à la base pour le petit déjeuner, a mangé, puis s'est dirigé vers le second village pour une deuxième volée de meurtres en série et est enfin rentré pour se rendre à ses supérieurs et poser dans la vidéo de ses aveux.

Pourquoi la couverture d'Obama : le moral des troupes et la guerre en Iran.

Pourquoi le président Obama se serait-il engagé dans une si maladroite affaire, minant un peu plus les relations avec le président Karzaï, son état major et surtout le peuple Afghan ? Pourquoi aurait-il risqué les charges de conspiration pour protéger des criminels de guerre en insistant sur un mensonge aussi facilement réfutable ?

L'histoire de l'assassin présumé, le Sgt Bales, fournit de larges hypothèses à propos de la crise à laquelle fait face cette armée impériale. Bales est un soldat décoré pour trois faits d'armes en Irak et plus récemment pour son affectation afghane où il aurait participé à des opérations similaires de « pacification spéciale » parmi des civils dans la campagne de l'Afghanistan. Dans les jours qui ont suivi l'annonce des nouvelles à propos du massacre, un Afghan furieux, le président Karzaï, s'est insurgé contre les centaines de massacres similaires qui ont été perpétrés par les États Unis d'Amérique et les forces de l'OTAN sans jamais avoir été rapportés par les médias occidentaux et qui donc, sont restés impunis. Karzaï en a appelé plusieurs fois à la fin des raids des Forces Spéciales sur des villages endormis. Mais, jusqu'à maintenant, il n'y avait pas eu besoin que le président US mette la main à la patte pour dissimuler la vérité. Avec le retrait prochain des USA d'Afghanistan et les sentiments nationaux grandissant, le régime d'Obama doit cacher la vraie nature de l'occupation. Les clients afghans de Washington ne pourront plus ignorer bien longtemps les crimes de guerre étasuniens contre des femmes et des enfants innocents ou d'autres non combattants. Ce qui est surtout vrai pour les si biens nommés « villages pacifiés » où les hommes adultes Afghans avaient déjà été arrêtés lors de rafles ou obligés de se cacher et où le peu d'habitants restants sont désarmés et sous contrôle de l'armée américaine.

Prenons en compte la version officielle : pourquoi les commandants des Forces Spéciales chargés du Sgt Bales n'ont pas entendu le son des armes à feu et les cris des victimes dans un périmètre de cent mètres à 3:00 du matin ? Toujours selon la version officielle, le commandement n'aurait été alerté des massacres que quand le Sgt Bales serait rentré à la base, aurait levé ses mains en l'air pour une vidéo de confessions à propos des meurtres et de la profanation des dix-sept corps, principalement des femmes et des enfants. Obama a essayé de vendre cette vidéo comme une preuve irréfutable de la version officielle à un président Karzaï sceptique qui a immédiatement demandé que cette dernière lui soit remise pour un examen détaillé d'authentification. Le refus d'Obama de céder la vidéo tend alors à confirmer son rôle dans la dissimulation des faits.

Obama s'auto-satisfait de son affirmation quant au fait qu'un soldat seul et déséquilibré ait commis les crimes. Cela montre de sérieux problèmes structurels dans la guerre en Afghanistan.

Là-bas, les troupes US sont démoralisées et en colère car leurs commandements militaires les ont emmenées dans un cul-de-sac, une mort certaine. Ils se sont engagés dans une longue défaite où chaque mort du côté américain fait écho à nombre d'estropiés, d'aveugles ou de traumatisés. Dans la guerre de Barack Obama, les blessés sont pansés puis recyclés dans le même hachoir à viande, dans un environnement de plus en plus hostile où le viol, la torture, la mutilation et le meurtre deviennent les seules « récréations ».

Le Sgt Bales y a été contraint lors de plusieurs opérations en Irak puis il fût expédié en Afghanistan, contrairement à ses attentes de promotion et la fin promise de ses mobilisations outre-mer.

Il y a un énorme fossé entre d'une part le monde des seigneurs de guerre de Washington et leurs complices des « lobbies bellicistes » et d'autre part celui des soldats qui risquent leurs vies dans des guerres d'occupation impériale. Ces soldats, dont on peut se passer, sont sans arrêt déployés à des fins brutales de guerres coloniales à des milliers de kilomètres de leurs maisons pour se confronter à un ennemi qu'ils ne pourront sans doute jamais comprendre. Ils finissent par brutaliser les familles, les amis, les voisins et les partisans des insaisissables combattants anticolonialistes -qui sont partout. Dans les bureaux de Washington, aucun des politiques belliqueux n'a jamais expérimenté la souffrance d'une

guerre prolongée pour laquelle chaque soldat est présent sur le champ de bataille. Les soldats, comme le Sgt Bales, opèrent dans un environnement très hostile où une bombe sur le côté de la route, une grenade jetée d'une moto ou encore un « allié » Afghan qui retourne ses armes contre ses « mentors » américains, sont autant de menaces omniprésentes qui pèsent sur les chances qu'ils ont de rentrer chez eux en un seul morceau.

Obama a du comploter avec le Pentagone pour étouffer ce massacre, défendant les officiers chargés de « maintenir la paix » dans ces villages parce qu'il n'y a pas d'alternatives, pas point de non retour, pas de nouvelle recrue à engager dans une douzième année de guerre en Afghanistan. Il n'y a que des tueurs à recycler qui veulent poursuivre leur « carrière » dans les Forces Spéciales en s'impliquant dans des opérations « Kill and Destroy ». De plus, Obama ne peut pas rallier les internationaux qui s'empressent déjà de retirer leurs propres troupes de ce borbier. Et Obama a un problème avec ses alliés Afghans, seigneurs de guerre et kleptocrates, qui prévoient de filer à l'anglaise avec plus de 4,5 milliards de dollars accumulés en 2011, soit la moitié du budget de l'Etat (Financial Times, 19/3/2012). Le président Obama ne peut pas autoriser une garnison entière, y compris les officiers, de se voir intentée un procès pour crimes de guerre à cause d'un tel massacre. Ne tenir personne pour responsable, sauf bien sûr l'infortuné Sgt Bales. L'inverse pourrait inciter une rébellion générale des forces armées, ou, au minimum, démoraliser l'élite des Forces Spéciales qui dont les hommes attendent leur désengagement au cours des prochains retraits, l'occupation de l'Afghanistan pouvant durer jusqu'en 2024.

Le problème a des implications qui vont bien au-delà de l'Afghanistan : en effet, Obama a développé sa nouvelle stratégie anti-insurrection basée sur « l'entrée facile et la sortie sanglante » (« easy entry and bloody exit ») des Forces Spéciales américaines, ciblant ainsi soixante quinze pays. Ces Forces spéciales font figure de proue dans les préparations militaires de Barack Obama concernant la Syrie et l'Iran, ces préparations ayant été développées sur ordres des suzerains sionistes.

Finalement, l'appareil militaire entier du régime d'Obama, si formidable sur le papier, dépend en réalité des équipes d'Opérations Spéciales. Aussi, elles sont la pièce maîtresse de la nouvelle guerre impériale, développée en guise de réponse aux réductions l'armée de terre, dont le budget est de plus en plus restreint et qui connaît des mécontentements au sein de sa propre organisation. Les opérations de ces Forces Spéciales sont montées de façon à ne laisser aucun témoin, ou rien qui pourrait les embarrasser. Ils peuvent être des bourreaux de femmes et d'enfants mais ce sont les bourreaux de service de la Maison Blanche...

Malgré les crimes de guerre et les dissimulations étatiques, la priorité du régime d'Obama est de les défendre avec tout ce qu'il a de valable et de personnel à sa disposition. Donc, pendant que Bales est à Leavenworth, l'élite Afghane crie à l'injustice, les familles de Kandahar pleurent leurs victimes et les Résistants préparent leur revanche.

Sur le plan interne, Obama fait face à une forte opposition à la guerre coûteuse et sans fin qui a détruit l'économie américaine et fait grandir la colère et la dépression des forces armées. Il y a un mécontentement populaire massif des Etasuniens contre les politiques des deux partis qui ont sans retenue envoyé des troupes dans d'anachroniques guerres coloniales. En guise de résultat, le président Obama a délivré un décret exécutif, l'autorisant à avoir les pleins pouvoirs dans le but de militariser l'économie, ses ressources et ses forces de travail. Le 16 mars 2012, Barack Obama a déclaré un « Ordre exécutif national de Préparation des ressources à la Défense » dans le but de subvenir à l'empire global. Clairement, les guerres coloniales prolongées ne peuvent pas passer outre le consentement des citoyens et beaucoup d'entre elles ne devraient même pas exister selon les manuels militaires et la Convention de Genève. A partir de là, seule la loi présidentielle par décrets peut assurer la complaisance des citoyens au pays et seules les diversions peuvent maintenir les guerres coloniales à l'étranger. Mais ces mesures sont désespérées et temporaires : quand les mesures extrêmes auront fait leur temps, il n'y aura plus rien pour rebondir et rien ne pourra sauver le président de la révolte des ses concitoyens et de ses soldats contre son empire déclinant.

Article original en anglais :

[The Massacre of the Afghan 17 and the Obama Cover-Up](#)

- Prof. James Petras - 2012-03-26

James Petras est un collaborateur régulier de Mondialisation.ca. [Articles de James Petras publiés par Mondialisation.ca](#)

[Mondialisation.ca](#), Le 4 mai 2012

1-2 **IRIN News** : Vivre dans la bulle de Kaboul.

Les attaques coordonnées lancées par des militants contre le Parlement afghan et plusieurs institutions situées dans le quartier diplomatique le 15 avril ont entraîné la suspension temporaire des déplacements du personnel des Nations Unies dans la capitale Kaboul.

Les travailleurs humanitaires s'inquiètent de voir les Résistants pénétrer dans les zones les plus sécurisées de la ville.

Cet incident est le dernier en date d'une longue série d'attaques - aucune n'a toutefois été aussi spectaculaire - qui ont obligé les travailleurs humanitaires à se cacher derrière des murs de bétons et à se terrer dans des abris anti-aériens.

Les travailleurs humanitaires sont confrontés à de nombreuses restrictions liées à la sécurité, même au cours d'une « journée normale ». Voici un aperçu de leur vie dans la « bulle de Kaboul » pour reprendre les mots d'un travailleur humanitaire.

Les agences d'aide humanitaire des Nations Unies ont installé leurs sièges à l'intérieur de la « ceinture d'acier » ou « zone verte » dont la superficie ne dépasse pas 7 km² - ce quartier placé sous haute protection abrite également de nombreuses ambassades et organisations internationales. Les attaques du 15 avril ont, entre autres, visé ce quartier.

Les membres du personnel des Nations Unies sont logés dans divers bâtiments de Kaboul : des maisons d'hôtes des agences des Nations Unies placées sous haute protection ; le Park Palace Hotel ; ou l'Office des Nations Unies pour la coordination de l'aide économique et humanitaire en Afghanistan (United Nations Office Complex in Afghanistan, UNOCA).

Ce dernier se trouve à environ 20 minutes à l'extérieur de la ville, entouré de murs de 3 à 4 mètres de haut surmontés de fils barbelés. Son entrée est protégée par des blocs de béton disposés en zigzag. Pour pénétrer dans l'enceinte, il faut passer deux points de contrôle, où des agents de sécurité procèdent aux contrôles d'identité et vérifient que les visiteurs ne transportent pas de bombes à l'aide de chiens et de miroirs passés sous le châssis des véhicules.

Des travailleurs humanitaires mangent, dorment et travaillent à l'intérieur de cette enceinte au cours de missions qui peuvent durer plusieurs années. Beaucoup se plaignent de ne pas pouvoir mener une vie saine. Le dimanche après-midi, par exemple, les cafétérias de l'institution sont fermées, nombre de travailleurs humanitaires doivent donc se contenter de biscuits salés ou de conserves de thon. Les conteneurs préfabriqués, dont certains ne font pas plus de 14 m², manquent d'équipements pour cuisiner - ils comprennent un lit simple, une salle de bains, un bureau et deux plaques chauffantes.

Les travailleurs humanitaires peuvent ne pas quitter l'enceinte du bâtiment pendant plusieurs jours (car ils doivent attendre qu'un chauffeur soit disponible) et ne se déplacent que du conteneur dans lequel ils dorment jusqu'au conteneur dans lequel ils travaillent.

Les visiteurs doivent fournir leur nom, leur nationalité, leur passeport et le numéro de la plaque minéralogique de leur véhicule 12 heures avant de se présenter sur place.

Les déplacements à l'intérieur de Kaboul sont en grande partie limités aux bureaux gouvernementaux, à quelques restaurants et hôtels spécifiques ou aux enceintes d'autres organisations d'aide humanitaire.

Les agents de sécurité recommandent de limiter les déplacements à l'extérieur du « cercle d'acier ».

À l'extérieur du périmètre de la ville de Kaboul, les travailleurs des Nations Unies doivent circuler en convoi de deux 4x4 blindés escortés par des équipes armées de la police afghane qui encadrent le convoi.

Les travailleurs humanitaires se plaignent régulièrement de ne pas pouvoir rencontrer la population locale, de ne pas pouvoir se rendre au marché et d'avoir le sentiment de ne pas appartenir à la communauté au sein de laquelle ils travaillent. Les défis psychologiques engendrés par la limitation des déplacements sont aggravés par la lourdeur des relations en Afghanistan. Les familles n'étant pas admises à l'intérieur de ce lieu d'affectation, les membres du personnel se contentent de se connecter à Skype avec une connexion Internet médiocre pour contacter leur famille et leurs amis en dehors des visites durant les périodes de repos et récupération (R&R).

Ces difficultés ne sont rien en co « Beaucoup de travailleurs n'ont quasiment pas accès au terrain. La plupart d'entre eux sont très jeunes, n'ont pas d'expérience dans le pays. Ils ne savent pas de quoi ils parlent » mparaison avec les problèmes auxquels les civils afghans sont confrontés au cœur de ce conflit. Les agences des Nations Unies qui travaillent dans ces environnements doivent entre autres assumer le poids financier des périodes obligatoires de R&R. À ces coûts, il faut ajouter l'augmentation des coûts des 4x4 blindés, les coûts des entreprises de sécurité privées qui fournissent une protection à l'intérieur des établissements, des agents de sécurité qui réalisent les contrôles à l'entrée, des casques et des gilets pare-balles fournis au personnel ... La liste est encore longue. Et les succès obtenus sont discutables. « Vu la façon dont les Résistants mènent désormais leurs attaques, des millions [de dollars] ne suffiront pas », a dit un travailleur humanitaire.

Toutefois, l'impact de ces attaques sur la fourniture de l'aide est le plus important.

Voici comment Laurent Saillard, vétéran de l'humanitaire en Afghanistan et directeur de l'Office d'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO) en Afghanistan, a décrit la situation :

« Beaucoup de travailleurs n'ont quasiment pas accès au terrain. La plupart d'entre eux sont très jeunes, n'ont pas d'expérience dans le pays. Ils ne savent pas de quoi ils parlent. Ils ne sont jamais venus dans le pays ; ne se sont jamais déplacés à l'étranger ; n'ont jamais géré un projet ; n'ont jamais passé de temps avec la population afghane. Les seuls Afghans qu'ils connaissent sont le cuisinier, le personnel de ménage ou le chauffeur. Ils ne connaissent rien de ce pays. Ils arrivent à l'aéroport, montent dans un véhicule blindé, entrent dans l'enceinte d'une institution et c'est tout...

mercredi 18 avril 2012 - 18h:40

IRIN News

<http://www.irinnews.org/Fr/Report/9...>

2 Guantanamo : Les dossiers

2-1 Les USA auraient libéré en secret des prisonniers en Afghanistan.

Les Etats-Unis ont secrètement relâché ces dernières années des résistants détenus dans une prison militaire en Afghanistan dans le cadre de négociations avec les résistants, écrit lundi le Washington Post. Le programme "libération stratégique" a permis aux responsables américains de procéder à l'élargissement de prisonniers en échange d'une baisse des violences dans certaines provinces, précise le journal, citant des sources officielles anonymes.

Les bénéficiaires de ce programme sont en général des combattants détenus à la prison de Parwan qui ne peuvent théoriquement pas être légalement libérés. Ils doivent pour cela promettre de renoncer à la violence, poursuit le journal.

Les officiels interrogés par le Washington Post n'ont pas voulu dire si certains de ces combattants ont par la suite repris les armes.

Ces libérations sont un élément des négociations menées par la Maison blanche pour mettre fin à la guerre en Afghanistan, élément central de la stratégie de l'administration Obama pour retirer les troupes combattantes à l'horizon 2014, ajoute le journal.

Elles n'ont mené à pratiquement aucun résultat concret, d'autant que les effets positifs présumés de ce programme ont été en grande partie annulés par le refus des Etats-Unis de libérer cinq hommes détenus à Guantanamo, dont les taliban avaient fait une condition préalable à la poursuite des négociations de paix. Contrairement aux prisonniers en Afghanistan, qui peuvent être élargis discrètement avec l'aval du haut commandement militaire américain, les détenus de Guantanamo ne peuvent être relâchés qu'avec l'accord du Congrès américain, précise le Washington Post.

Les officiels américains n'ont pas précisé combien de taliban ont ainsi été libérés, mais ce nombre est peu élevé, ont-ils assuré.

"Les Afghans sont venus nous voir avec des informations qui semblaient renforcer le processus de réconciliation", a expliqué au journal l'ambassadeur américain à Kaboul, Ryan C. Crocker. "Nous agissons souvent de cette façon."

John Crawley, Tangi Salaün pour le service français

<http://fr.news.yahoo.com/les-usa-auraient-libéré-en-secret-des-prisonniers-071808894.html>

2-2 Bill VAN AUKEN : Le "tribunal de guerre" d'Obama à Guantanamo à l'œuvre.

Derrière les clôtures surmontées de barbelés du camp de détention de la Baie de Guantanamo à Cuba, les procès du « tribunal de guerre, » tel qu'il est officiellement désigné, ont repris leur cours normal sous la nouvelle direction du gouvernement Obama.

Des auditions préalables aux procès ont lieu pour deux affaires qui devraient être entendues sous la présidence d'un juge militaire, le colonel de l'armée de terre James Pohl. Elles seront débattues devant un jury d'officiers américains sélectionnés avec soin, et les accusés encourent la peine de mort.

Le premier cas est le procès pour assassinat d'Abd al Rahim al Nashiri, accusé d'être l'architecte de l'attentat suicide du 12 octobre 2000 contre le destroyer USS Cole au large du Yémen, où 17 marins américains ont perdu la vie. Le second vise Khalid Sheikh Mohammed et quatre autres hommes accusés d'avoir organisé les attentats du 11 septembre 2001. Dans l'affaire du 9/11, la lecture de l'acte d'accusation est fixée au 5 mai.

Le caractère de ce genre de "justice" militaire a été mis en évidence dans les requêtes déposées cette semaine dans l'affaire Nashiri. Les avocats de ce Saoudien de 47 ans, qui est maintenu en détention depuis 2002, d'abord par la CIA puis par l'armée, ont demandé au juge que leur client ne soit pas menotté au sol quand il est en entretien avec eux, contrairement à la procédure normale à Guantanamo.

Les avocats ont avancé que, menotté de la sorte, Nashiri n'était pas en mesure de participer à la préparation de sa défense parce que cela lui faisait revivre les traumatismes qu'il avait subis dans la même position durant des années de tortures imposées par la CIA pendant sa détention. La requête a soulevé une brève controverse quant à savoir si les médias seraient autorisés à entendre Nashiri décrire sa torture, ou si ce témoignage devait être fait à huis clos. Le juge militaire a contourné la difficulté en faisant droit à la requête sans demander à Nashiri de témoigner.

La raison du refus de divulguer ces informations sur la torture est claire. Un rapport de l'inspecteur général de la CIA en 2004 [en anglais], dont de nombreuses informations ont été raturées, donne une idée des méthodes criminelles auxquelles Nashiri a été soumis. Ce rapport admet que Nashiri a subi 83 simulations de noyade, une torture qui a été considérée comme un crime de guerre après la Seconde guerre mondiale.

Une autre technique, décrite dans le rapport comme « non autorisée, » consistait à faire fonctionner un marteau-piqueur juste à côté de la tête du détenu debout, nu et encagoulé. Dans le même genre, on armait un pistolet placé sur sa tempe à plusieurs reprises au cours de ce que l'agence appelle « des simulations d'exécutions. »

Les interrogateurs l'ont menacé de faire venir sa mère au centre de torture et de la violer sous ses yeux. Il a été pendu par les bras, attachés dans le dos, jusqu'à ce que les interrogateurs craignent qu'il ne se démette les deux épaules. Sa peau a été mise à vif avec une brosse de toilettes et ils ont délibérément marché sur ses entraves de pieds pour qu'elles entaillent sa chair. Ils l'ont également pris à la gorge, bloquant la carotide jusqu'à ce qu'il s'évanouisse, puis l'ont ranimé, à plusieurs reprises. Il a aussi été soumis au froid extrême, à la privation de sommeil et à des bruits insupportables.

Les interrogateurs ont également été accusés d'utiliser de la fumée comme « technique d'interrogatoire approfondi » mais, pour leur défense, ils ont dit qu'ils ne fumaient des cigares que pour couvrir la puanteur de la cellule où Nashiri était enfermé toute la journée.

Ces tortures ont permis d'obtenir des confessions de Nashiri non seulement pour l'attentat du Cole, mais aussi pour de nombreux autres actes et projets, il a même reconnu qu'Oussama Ben Laden possédait une bombe atomique. Quand il a comparu devant un tribunal militaire en 2008, il a affirmé avoir fait de fausses dépositions pour que la torture s'arrête.

Dans un mémoire déposé à la commission militaire de Guantanamo en juillet dernier, les avocats de Nashiri ont avancé que le gouvernement américain n'avait pas « l'autorité morale » pour le juger. « En torturant M. Al Nashiri et en le soumettant à des traitements cruels, inhumains et dégradants, les États-Unis ont perdu leur droit à le juger et certainement à le tuer, » y est-il écrit. « En appliquant des sévices physiques et psychologiques, le gouvernement a pratiquement déjà tué l'homme qu'il a interpellé il y a 10 ans. »

Aucun responsable américain – que ce soit de la Maison-Blanche, du ministère de la justice qui a validé ces méthodes, ou parmi les interrogateurs de la CIA – n'a été mis en accusation pour une quelconque infraction relative à ces tortures systématiques. Le gouvernement d'Obama est régulièrement intervenu pour mettre fin aux procédures de dédommagement des victimes de tortures.

Les tribunaux de guerre réunis pour les procès de Nashiri et de Sheikh Mohammed et ses co-accusés n'ont rien de neuf. Ils ne font que reprendre les opérations là où elles avaient été interrompues temporairement par l'élection d'Obama en 2008.

Le candidat Obama avait juré de restaurer les « idéaux » et les « valeurs » de l'Amérique en fermant Guantanamo, en réhabilitant l'habeas corpus [le droit de connaître les motifs d'une arrestation et d'être en liberté sous caution tant qu'aucune condamnation n'est intervenue, ndt], et soit de juger, soit de relâcher les détenus qui y étaient. L'un de ses premiers actes de président a été de publier un décret selon lequel ce camp devait fermer dans l'année.

Les procédures militaires en cours contre Nashiri, Sheikh Mohammed et les autres avaient été suspendues et il avait été annoncé qu'ils comparaitraient devant des tribunaux civils. Mais, face à l'opposition des républicains et d'une grande partie des démocrates de droite au Congrès, Obama a capitulé, signant des lois qui, pour résumer, ont fait de Guantanamo et des tribunaux militaires montés spécialement pour l'occasion, des aspects permanents de l'Etat américain.

Ces tribunaux, qui ont été remaniés à plusieurs reprises pour tenter de leur donner un vernis de légalité, sont conçus d'emblée pour aboutir au verdict voulu par l'Etat. Cela transparait dans la composition militaire du jury, dans les règles d'administration des preuves qui permettent de présenter des informations obtenues sous la torture, et dans le contrôle complet de l'accusation sur la procédure. S'ils sont effectivement publics, les procès doivent être diffusés dans les médias avec un délai de 40 secondes, ce qui permet à des agents anonymes des services de renseignement d'effacer tout témoignage considéré comme gênant.

Même dans le cas très improbable où les accusés seraient acquittés, ils seraient simplement renvoyés dans leurs cellules de Guantanamo pour y être détenus comme « combattants ennemis » tant que durera l'éternelle « guerre contre le terrorisme. »

Qu'un tel tribunal digne d'un Etat policier soit maintenant une institution permanente, inscrite dans la loi américaine, constitue un avertissement majeur. Plus récemment, Obama a promulgué une loi lui accordant le droit de maintenir en détention pour une durée indéterminée toute personne, y compris un citoyen américain, sans qu'elle soit présentée à un juge, sur la simple base d'allégations non prouvées qu'elle serait un « terroriste. » Son ministre de la justice a publiquement proclamé le « droit » du président à ordonner l'assassinat des terroristes supposés, y compris de citoyens américains.

Le développement abject de méthodes dignes d'un Etat policier qui s'est poursuivi depuis l'ère Bush jusqu'au gouvernement Obama n'est pas simplement le produit d'une idéologie politique ou juridique particulière, c'est surtout le résultat de contradictions profondes et objectives dans le capitalisme américain et mondial.

Dans le contexte d'une crise prolongée du système d'exploitation et de niveaux sans précédent d'inégalité sociale, les procédures authentiquement démocratiques sont devenues impraticables.

Craignant la montée des mouvements sociaux et un regain des luttes de classes, l'élite financière prépare de nouvelles méthodes de répression pour défendre son pouvoir et ses privilèges.

Les tribunaux de guerre qui débutent leurs sessions à Guantanamo pourraient bien anticiper sur leur usage plus large contre les travailleurs américains, annulant tous les droits démocratiques et constitutionnels fondamentaux acquis depuis plus de deux siècles.

Cette menace ne peut être contrée que par la classe ouvrière mobilisant sa force indépendante dans une lutte politique pour mettre fin au capitalisme et réorganiser la vie sociale et économique afin de répondre aux besoins de la grande majorité et non aux désirs de profits d'une minuscule élite.

Bill Van Auken

5 mai 2012

(Article original paru le 14 avril 2012)

<http://www.wsws.org/francais/News/2012/avr2012/guan-a26.shtm...>

3 Témoignage

Ndlr : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage toutes les analyses des auteurs mais doit être vu comme information

3-1 Manlio Dinucci L'art de la guerre

Ceux qui nous défendent des atrocités

Qui doutait que Barack Obama ne méritait pas le Prix Nobel de la paix va devoir maintenant revenir sur son opinion. Le président a annoncé la création de l'*Atrocities Prevention Board*, un comité spécial de la Maison Blanche pour la « prévention des atrocités ». Il est présidé par son inspiratrice, Samantha Power, assistante spéciale du président et directrice pour les droits de l'homme au *National Security Council*, formé par les conseillers les plus importants en politique étrangère. Dans son ascension au pouvoir (auquel elle semble prédestinée par son nom), Samantha, aspirante secrétaire d'Etat, s'est toujours appuyée sur la dénonciation de présumées atrocités, attribuées à ceux qui, chacun à leur tour, sont désignés comme les ennemis numéro un des Etats-Unis. Sous l'aile de son patron, le puissant financier Georges Soros, Power a contribué à élaborer la doctrine « Responsabilité de protéger », qui attribue aux Etats-Unis et à leurs alliés le droit d'intervenir militairement dans les cas où, de leur avis sans appel, des « atrocités de masse » sont sur le point d'être commises. C'est grâce à ce type de motivation officielle, en particulier celle de protéger la population de Benghazi menacée d'extermination par les forces gouvernementales, que le président Obama a décidé l'an dernier de faire la guerre contre la Libye. La doctrine est maintenant institutionnalisée avec la création de l'*Atrocities Prevention Board*. A travers la Communauté d'intelligence (formée par la Cia et 16 autres agences fédérales), il établit quels sont les cas de « potentiels atrocités de masse et génocides », en alertant le président. Il préfigure ainsi les outils politiques, économiques et militaires pour la « prévention ». Dans ce cadre, le Département de la défense est en train de développer « des principes opérationnels ultérieurs, spécifiques de la prévention et de la riposte aux atrocités ». Dorénavant ce sera l'*Atrocities Prevention Board* qui préparera le terrain à de nouvelles guerres. Et il est déjà au travail : face à l' « indicible violence à laquelle est soumis le peuple syrien, nous devons faire tout ce que nous pouvons », a déclaré le président Obama, en soulignant qu'aujourd'hui comme dans le passé, « la prévention des atrocités de masse constitue une responsabilité morale fondamentale pour les Etats-Unis d'Amérique ». Dommage que l'*Atrocities Prevention Board* n'ait été créé que maintenant. Sinon il aurait pu prévenir les atrocités de masse dont est constellée l'histoire étasunienne, à commencer par le génocide des populations autochtones nord-américaines. Il suffit de nous souvenir, en nous limitant aux cinquante dernières années, des guerres contre le Vietnam, le Cambodge, le Liban, la Somalie, l'Irak, la Yougoslavie, l'Afghanistan, la Libye ; les coups d'état orchestrés par les Usa en Indonésie, Chili, Argentine, Salvador. Des millions de personnes emprisonnées, torturées et tuées. Pour prévenir d'autres atrocités, l'*Atrocities Prevention Board* devrait livrer à la justice les responsables, impunis, des tortures et meurtres à Abu Ghraib, à Guantanamo et dans des dizaines d'autres prisons secrètes de la Cia. Il devrait aussi joindre aux actes les vidéos avec lesquelles les soldats étasuniens documentent, pour s'amuser, le meurtre de civils en Afghanistan^{[1][1][1]}, que le Pentagone a essayé d'abord d'occulter puis de minimiser. Que Samantha Power les regarde bien, ces vidéos, pour comprendre ce qu'est vraiment une « atrocité de masse ».

^{[1][1][1]} Voir <http://www.rollingstone.com/politics/news/the-kill-team-20110327>

Manlio Dinucci

Mardi 1er mai 2012

Edition de mardi 1er mai 2012 de *il manifesto*

Source : Marie-Ange Patrizio - Traduit de l'italien par Marie-Ange Patrizio

<http://www.ilmanifesto.it/area-abbonati/in-edicola/manip2n1/20120501/manip2pg/14/manip2pz/322008/>

4 Analyse - Géopolitique et stratégie – Réflexion

Ndlr : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage toutes les analyses des auteurs mais doit être vu comme information

4-1 Jean-Pierre Muller : Le retrait d'Afghanistan, un premier casse-tête pour Hollande.

L'un des premiers défis de François Hollande sera de rassurer les alliés de la France au sein de l'Otan, qui ont été surpris par son annonce d'un retrait des soldats combattants d'Afghanistan à la fin 2012, deux ans avant les autres pays. |

L'un des premiers défis de François Hollande sera de rassurer les alliés de la France au sein de l'Otan, qui ont été surpris par son annonce d'un retrait des soldats combattants d'Afghanistan à la fin 2012, deux ans avant les autres pays.

Quelques jours seulement après son entrée en fonction, le nouveau président français sera très attendu à Chicago, où se tiendra les 20 et 21 mai le sommet de l'Otan, le premier depuis novembre 2010.

M. Hollande devra y expliquer pourquoi il estime que la mission des soldats français est désormais "terminée" et comment il entend les retirer sans affaiblir la force internationale.

"Je considère que, sans prendre le moindre risque pour nos troupes, il convient de retirer les troupes combattantes fin 2012", a-t-il déclaré le 2 mai. "J'annoncerai cette décision dès le sommet de l'Otan de Chicago (...) pour que nous engagions ce processus. Je le ferai en bonne intelligence avec nos alliés", a-t-il souligné.

Au siège de l'Otan, à Bruxelles, "le message de M. Hollande est passé et personne ne devrait donc être surpris à Chicago", a indiqué un diplomate.

N'empêche, cette annonce "n'a pas été chaudement accueillie", selon lui. Car elle ébranle la stratégie établie par l'ensemble des alliés en 2010 qui vise à finaliser le retrait des troupes étrangères à la fin 2014. Il en va de même au sein du gouvernement afghan. "Si la France se retire à la fin de l'année nous serons préoccupés, mais nous respecterons sa décision", a indiqué à l'AFP le porte-parole du ministère de la Défense, Daulat Waziri.

Le président Nicolas Sarkozy avait déjà enfoncé un coin en décidant au début de l'année d'avancer l'échéance à fin 2013 pour les troupes combattantes françaises.

"Il ne faut pas exagérer les conséquences de l'accélération du calendrier par les Français", souligne François Heisbourg, directeur de la Fondation pour la recherche stratégique. "Son impact sera limité sur le plan militaire car les soldats français ne sont actuellement que 3.500 sur un total de 130.000, dont les trois-quarts d'Américains", dit-il.

L'Otan devra cependant réorganiser le soutien à l'armée afghane à qui les Français s'approprient à transférer la sécurité de la province de Kapisa (nord-est), la seule dont ils ont actuellement la charge. "L'adaptation sera gérée sans heurt" afin de "ne pas affecter la situation sécuritaire sur le terrain", assure un responsable militaire de l'Alliance.

Au-delà des annonces politiques, les armées françaises préparent les opérations de retrait qui s'annoncent extrêmement complexes à mener, prendront du temps et coûteront cher. Car il s'agit de rapatrier 1.500 conteneurs et 1.200 véhicules, dont quelque 500 blindés lourds, et 14 hélicoptères.

M. Hollande a reconnu que l'évacuation du matériel prendra "plus de temps" que celle des hommes et qu'elle se poursuivra au-delà de la fin 2012.

A Chicago, le nouveau président devrait par ailleurs rassurer les alliés de l'Otan en ne revenant pas sur la réintégration de la France dans le commandement intégré de l'Alliance, une décision prise par M.

Sarkozy malgré les critiques des socialistes.

Publiquement, le secrétaire général de l'Otan, Anders Fogh Rasmussen, a affiché sa sérénité. "La France a toujours été fortement impliquée dans nos opérations de sécurité et je voudrais que cela reste le cas, quel que soit celui qui sera élu", a-t-il déclaré en avril.

M. Hollande pourrait cependant afficher sa différence sur le bouclier anti-missile, dont l'Otan entend annoncer l'achèvement de la première phase à Chicago. "Je suis réticent à l'égard de cette évolution", a-t-il récemment déclaré, en regrettant que la France n'ait pas les moyens d'y participer au niveau industriel.

Jean-Pierre Muller

Publié le 06.05.2012, 20h12

<http://www.leparisien.fr/flash-actualite-monde/le-retrait-d-afghanistan-un-premier-casse-tete-pour-hollande-06-05-2012-1987035.php>

4-2 Manlio Dinucci : Aube rouge sang à Kaboul.

Après la traversée du sombre nuage de la guerre, la lumière pointe maintenant à l'horizon du nouveau jour : c'est avec cette image rhétorique banale que le président Obama a annoncé l'accord signé avec le président Karzaï. Les plumes qui lui écrivent ses discours, à l'évidence, tirent leur flemme. On ne peut pas en dire autant des stratèges qui ont rédigé « l'Accord de partenariat stratégique durable » avec l'Afghanistan. Celui-ci assure qu'après le retrait des troupes en 2014, les Etats-Unis continueront à protéger l'Afghanistan, en lui conférant le statut de « plus grand allié non-OTAN ». Dans le cadre d'un nouvel « Accord de sécurité bilatéral », les Usa chercheront des fonds pour que l'Afghanistan « puisse se défendre des menaces internes et externes ». Ce n'est pas eux qui les alloueront, donc, mais ils les « chercheront » en impliquant les alliés (Italie comprise) (*et France : nous sommes aussi des membres de*

l'Alliance, NdT) dans le paiement de la majeure partie des au moins 4 milliards de dollars annuels pour entraîner et armer les « forces de sécurité » afghanes. Selon « les standards OTAN », de façon à les rendre « inter-opérationnelles avec les forces de l'Alliance ». De son côté, Kaboul « fournira aux forces étasuniennes l'accès et l'utilisation continus des bases afghanes jusqu'en 2014 et au-delà ». Ce que l'accord ne dit pas c'est que les principales « bases afghanes », qui seront utilisées par des forces étasuniennes, sont les mêmes que celles qu'ils utilisent aujourd'hui (Bagram, Kandahar, Mazar-e-Sharif et d'autres) : avec la différence qu'y flottera le drapeau afghan à la place de celui des Etats-Unis. L'accord ne dit pas non plus qu'en Afghanistan opèreront encore plus qu'aujourd'hui des forces Usa-OTAN pour les opérations spéciales, flanquées de compagnies militaires privées. Les Etats-Unis promettent qu'ils n'utiliseront pas les bases contre d'autres pays mais, en cas d' « agression extérieure contre l'Afghanistan », ils fourniront une « riposte appropriée » comprenant « des mesures militaires ». L'accord, précise l'ambassadeur Ryan Crocker, n'empêche pas les Etats-Unis de continuer à attaquer depuis l'Afghanistan, avec les drones, les résistants au Pakistan, car « il n'exclut pas le droit à l'autodéfense ». Mais les piliers sur lesquels reposera le « partenariat stratégique durable » ne sont pas seulement militaires. Washington encouragera « l'activité du secteur privé étasunien en Afghanistan », en particulier pour l'exploitation de la « richesse minière, dont le peuple afghan doit être le principal bénéficiaire ». Le peuple afghan peut en être sûr : ce sont des géologues du Pentagone qui ont découvert, dans le sous-sol afghan, de riches gisements de lithium, cobalt, or et autres métaux. L'Afghanistan, rapporte un mémorandum du Pentagone, pourrait devenir « l'Arabie saoudite du lithium », métal précieux pour la production de batteries (*et industries pharmaceutiques, NdT*). Et puis il y a surtout une autre ressource à exploiter : la position géographique même de l'Afghanistan, de première importance aussi bien militaire qu'économique. Ce n'est pas un hasard si, dans l'accord, les Etats-Unis s'emploient à faire retrouver à l'Afghanistan « son rôle historique de pont entre l'Asie centrale et méridionale et le Moyen-Orient », en réalisant des infrastructures pour les transports, en particulier des « réseaux énergétiques ». La référence est claire au gazoduc Turkménistan-Inde, à travers Afghanistan et Pakistan, sur lequel mise Washington dans la bataille des gazoducs contre Iran, Russie et Chine. Qui sera contrôlé par des forces spéciales et des drones étasuniens au nom du « droit à l'autodéfense ».

Manlio Dinucci :

Mardi 8 mai 2012

Edition de mardi 8 mai de *il manifesto*

Traduit de l'italien par Marie-Ange Patrizio

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

- " Déclaration Universelle des Droits de l'Homme - Article 19